

**COMPTE RENDU REUNION DES ASSOCIATIONS
DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015**

Membres conseil municipal présents :

M. MARGELIDON
Mme. COULON
M. LEMAIRE
M. CHAUMET
M. LABBE

Membres associations présents :

Pétanque Toulonnaise : Mr MORETTE et Mr FROIDEFOND
Modèle Club Moulinois : Mr BRESLIER et Mr MINARD
F.A.A.M. : Mr BRESLIER
Club de l'Amitié : Mr BRUN et Mr MOREAU
Les Joyeux Toulonnais : Mme LE NAVENEC et Mr FOURTIN
Comité des Fêtes : Mr AUBERY
Amis du Patrimoine : Mr et Mme MASCLEF
Association Sportive du Golf : Mr ALESSANDRIA
CATM : Mme VALLEE
Amicale Laïque : Mme BONNARD et Mme MALLET
Gymnastique Volontaire : Mr DEVAUX
Col Canto : Mr DERUDDER
La Montagne : Mr HERVE

M. MARGELIDON prend la parole et commence en remerciant les associations pour leurs manifestations, et aussi pour leur compréhension suite à l'indisponibilité de la salle polyvalente d'octobre 2014 à septembre 2015, celle-ci servant d'école pendant la réhabilitation de l'école élémentaire.

1/ REPONSES AUX QUESTIONS

L'ARCA, s'interroge sur le devenir de l'aérodrome

M. MARGELIDON répond que Moulins Communauté souhaite reprendre l'équipement. Une réunion sera organisée dans la 1^{ère} quinzaine d'octobre par Moulins Communauté à destination des associations de la plateforme aéronautique.

2/ TOUR DE SALLE DES ASSOCIATIONS

• AERODROME

M. BRESLIER rappelle le meeting du 27 septembre, pour les 8^{èmes} Envolades. Il nous précise que la Patrouille de France fera un passage au-dessus de l'aérodrome et qu'il y aura une programmation toute la journée autour de démonstrations, voltige, simulation ...

• PETANQUE TOULONNAISE

M. MORETTE remercie la Commune pour le boulodrome et ajoute qu'il manque les poteaux entourant le terrain. M. MARGELIDON précise que ces poteaux sont très rares et que, dès que possible, ils seront installés.

M. MARGELIDON précise que plantation de peupliers d'Italie est une proposition à étudier, il informe aussi que le portail reste à faire et qu'un banc sera mis à disposition sur le terrain.

• COL CANTO

Rien de particulier.

M. MARGELIDON informe que le rideau de fond de scène de la Vivert a été changé et qu'un rideau de devant de scène a été installé en mai dernier par l'entreprise GUERS.

• CLUB DE L'AMITIE

M. BRUN nous informe que le club a dépassé la barre des 100 adhérents toulonnais et nous rappelle que la prochaine manifestation, belote, aura lieu le samedi 26 septembre à la salle La Vivert.

• GYM VOLONTAIRE

M. DEVAUX remercie la Commune pour la subvention attribuée et le prêt des deux salles : La Vivert pour les adultes et seniors et la Polyvalente pour les enfants.

La section gym a pour projet de mettre en place 1 à 2 fois par mois des cours de zumba.

M. DEVAUX rappelle que, comme les années précédentes, la Gym, le Club de l'Amitié et Col Canto participent au Téléthon et que les autres associations volontaires sont les bienvenues.

• AMICALE LAIQUE

Mme BONNARD rappelle que l'assemblée générale de l'amicale laïque a lieu ce jour à 20h à la salle polyvalente.

Mme BONNARD informe l'assemblée que l'amicale a réalisé une très bonne année :

Achat matériel de sport, visite de Paléopolis, sorties cinéma, sorties théâtre, arbre de Noël (avec cadeau à chaque enfant), kermesse des écoles, calculette pour les CM2 ...

Mme BONNARD souhaite que de nouveaux parents se présentent aux élections, car la plupart des membres ont leurs enfants en classe de CM et seront donc très prochainement au collège.

Le bureau est élu, dans son intégralité, à chaque assemblée générale.

• JOYEUX TOULONNAIS

Mme LE NAVENEC remercie la Commune pour le prêt de la salle pour son atelier « détente-bien être ». Elle rappelle que les séances ont repris depuis le 17 septembre.

Mme LE NAVENEC propose de se joindre à l'équipe Téléthon en place et de proposer ses massages.

• COMITE DES FETES

M. AUBERY constate que la fête patronale et la brocante n'ont pas eu le succès des années précédentes, à cause du mauvais temps.

M. AUBERY remercie la Commune pour toute l'aide matérielle apportée.

M. MARGELIDON rappelle que le feu d'artifice n'a pas été tiré et que l'artificier est d'accord pour le reporter.

M. MARGELIDON invite les associations à réfléchir à une date pour tirer le feu d'artifice.

Un point rapide et positif est fait sur la première édition de la course cycliste. Les jeunes ont concouru sous la pluie, mais n'ont pas démérités.

M. MARGELIDON remercie les signaleurs bénévoles de la course.

• ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF

M. ALESSANDRIA remercie la Commune pour la subvention attribuée et pour les travaux engagés aux abords du Golf.

L'Association Sportive du Golf regroupe 220 membres, l'effectif est approximativement le même qu'en 2014, et compte environ 12 enfants à l'école de golf.

M. ALESSANDRIA demande à ce que lors du week-end de la fête patronale et de la brocante, la Commune installe une déviation, indiquant l'itinéraire pour accéder au golf s'il y a une compétition aux mêmes dates.

M. ALESSANDRIA évoque le problème d'évacuation de l'étang.

- **CATM**

Mme VALLEE remercie la Commune pour toute l'aide apportée. Elle nous rappelle que le 5 décembre aura lieu la commémoration des AFN (Canton Moulins Rural).

Le rendez-vous est donné devant le Monument aux Morts et sera suivi d'un vin d'honneur.

- **AMIS DU PATRIMOINE**

Mme MASCLEF rappelle que le 18 et 19 septembre auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine et qu'à cette occasion les Amis du Patrimoine organisent des visites de l'église (accueil et visites commentées).

M. MARGELIDON remercie vivement les Amis du Patrimoine pour leur aide ce week-end.

3/ BILAN FESTI TOULON 2015

M. MARGELIDON dresse un bilan positif sur le temps et le public qui est venu rencontrer les associations toulonnaises.

Il y a eu 162 repas vendus, et environ 300 visiteurs.

Le vendredi après-midi était consacré aux élèves des écoles (de la grande section de maternelle au CM2). Ils ont passé un excellent moment, suivi d'un goûter offert par le Comité des Fêtes. Le retour des parents accompagnateurs et des enseignants est très positif.

M. MARGELIDON remercie les personnes extérieures aux associations ayant participé bénévolement à FESTI TOULON : Richard BONNARD, Christian MARCHAIS, Florence PETIT et Alain MARTINET.

Le bilan financier de FESTI TOULON 2015 est de + 754.51 €.

Le Comité des Fêtes tient cette somme à disposition pour l'organisation de l'édition de 2016.

4/ FESTI TOULON 2016

Les avis

Après un tour de salle les associations sont partantes pour l'édition 2016, seuls Col Canto et le Club de l'Amitié demandent si l'organisation 2016 sera identique à celle de 2015.

M. ALESSANDRIA (Président Association Sportive du Golf) pose la question : le public est venu à la rencontre des associations cette année, mais viendra-t-il à nouveau en 2016 ?

Les moyens

M. MARGELIDON propose que les associations toulonnaises se regroupent en « fédération des associations » pour FESTI TOULON, afin de faciliter les démarches administratives et la gestion financière.

Les 754.51 € dégagés sur FESTI TOULON 2015, seront intégralement reversés par le Comité des Fêtes à la Fédération. Le principe étant que chaque association toulonnaise soit membre de la fédération.

Le bureau de la fédération sera constitué d'un membre de chaque association toulonnaise et un représentant de la municipalité.

M. MARGELIDON évoque la possibilité d'un groupement de commande pour les assurances. M. BRUN (Président Club de l'Amitié) et M. DEVAUX (Président Gym Volontaire) répondent qu'ils doivent adhérer à l'assurance de leur fédération.

Après avoir échangé, les associations sont d'accord sur le principe de la fédération des associations toulonnaises.

Une nouvelle réunion sera programmée début janvier 2016, afin d'avancer sur les statuts et de les déposer.

Pour 2016, les associations s'accordent sur le fait qu'il faudra trouver un thème pour faire venir les gens, et être plus pertinents sur la communication.

Matériellement, il faudra se recentrer entre le terrain A et le terrain B de football.

Le constat est que cette année les activités étaient trop éparpillées sur l'ensemble des structures sportives.

La date

La date retenue pour FESTI TOULON 2016 => vendredi 10 et samedi 11 juin 2016.

M. MORETTE propose un concours de pétanque à la mêlée, réservé aux adhérents des associations, le vendredi soir.

Voir avec AST et TENNIS CLUB si les terrains seront libres à ces dates.

M.MARGELIDON termine la réunion en remerciant les associations d'avoir participé à la réunion et les invite d'ores et déjà à réfléchir à FESTI TOULON 2016.

La réunion se termine par le pot de l'amitié.